



Veytaux Montreux un mariage de raison

Voilà bien des années que les deux Communes tel des concubins, partagent leur quotidien autour de nombreuses conventions.

Il apparait qu'aujourd'hui le temps est venu de concrétiser cette union par un mariage officiel.

Plus petite Commune du district, confinée aux frontières du district d'Aigle, Veytaux n'est qu'un murmure, lorsqu'il s'agit de se faire entendre par les 8 communes de l'intercommunal (SIGE, ASR, SERVICE SOCIAL etc ...).

Murmure dont il ne reste qu'un souffle lorsque le message est adressé au Canton.

Rejoindre Montreux, c'est rejoindre la troisième ville du Canton, être entendus et surtout écoutés lorsqu'il s'agit de défendre nos intérêts.



La Commune de Montreux est Cité de l'énergie depuis 1999. En 2020, Montreux a été sacrée Cité de l'énergie GOLD pour la deuxième fois, après une première certification en 2016.

Résolument tournés vers l'avenir

Rejoignons ceux qui se soucient du futur

Nos maigres acquis et nos petits privilèges d'aujourd'hui, ne seront d'aucune aide, à nos enfants et petits-enfants, pour relever les défis climatiques, énergétiques, économiques, politiques, sociaux etc. qui les attendent demain.

Veytaux-son-Avenir, groupement citoyen initiateur de l'étude sur la fusion veut apporter une information complète et objective à la population.

Il organisera un débat public contradictoire ou chacun pourra poser ses questions

Nous avons invité l'association opposée à la fusion, à participer à ce débat, ils ont accepté notre invitation.

Cette importante soirée publique d'échange et d'information se déroulera le 28 aout 2024 à 19.30 à la salle de gym de Veytaux.

M. Crépon rédacteur en chef du journal Chablais Riviera en sera le modérateur.

Mais avant cette date importante, notre groupement sera présent au marché veytausien place du village le 25 mai 2024 entre 10.00 et 12.00 pour répondre à vos questions devant un petit verre.



Au sommaire de notre prochaine édition :
Les subventions montreusiennes
Environnement, programme Cité de l'énergie.

Développement durable
Activités politiques de notre Commune ...

Statut du personnel,
A propos des collaborateurs

Et de bien d'autres choses intéressantes ... En attendant renseignez vous sur

www.Veytaux-son-Avenir.ch

Veytaux - son - Avenir

Vous informe sur la fusion

Edition MAI 2024 Rejoignez nous sur www.Veytaux-son-Avenir.ch et sur notre groupe VEYTAUX SON AVENIR

30 Avril 2018 remise des signatures de l'initiative pour une étude de fusion à la Municipalité
30 Avril 2024 acceptation de la convention de fusion par les Conseils Communaux des 2 Communes



LA CONVENTION DE FUSION A ÉTÉ ACCEPTÉE PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUX DES DEUX COMMUNES, VEYTAUX ET MONTREUX

A Veytaux, le Conseil s'est largement prononcé en faveur de la convention

25 oui 8 non et 1 abstention

A l'unanimité moins une voix avec 90 oui, à Montreux le message est clair !

BEL EXEMPLE DE DÉMOCRATIE POPULAIRE !

OUI

Projet de Convention de fusion entre les communes de Montreux et Veytaux



OUI

IL L'A DIT:

Veytaux son Avenir a interviewé, M. **Laurent Wehrli**, Conseiller National et ancien Syndic de Montreux, il répond à la question: **En tant qu'ancien Syndic de Montreux, êtes-vous favorable à cette fusion ?**

L.W. : Oui, ma position est claire depuis de nombreuses années : je suis convaincu qu'une telle fusion est bonne pour les habitants et naturelle en regard de nos relations fort étroites et de nos partages.

RAPPEL DES RÉSULTATS SUR L'INITIATIVE :

94= nombre de signatures requises

282 = nombre de signatures récoltées

VOTATIONS SUR L'INITIATIVE

213 = nombre de voix ayant accepté l'initiative

83 = nombre de voix ayant refusé l'initiative

Et on aurait voulu que les citoyennes et citoyens ne se prononcent pas !

Oui les Veytausiennes et Veytausiens feront entendre leur voix le 22 septembre

Notre Bannière et la nouvelle étude pour les nouvelles armoiries.



Relevons, le courage de nos Autorités d'avoir intégré cette étude dans ce projet de fusion. Voilà déjà la preuve, s'il en fallait une, de l'intention de fusion et non pas d'absorption, (comme certains le prétendent), de la "petite" par la "grande").

BONNE NOUVELLE:

En réponse à la question de la représentativité de notre Village sur les armoiries de la nouvelle Commune fusionnée, notre Municipalité lui a apporté la réponse suivante, que nous reprenons du courrier qui lui a été adressé.

"... Enfin, nous rappelons que les armoiries de la Commune de Veytaux pourront, en cas de fusion, demeurer les armoiries du village ..."

BREF HISTORIQUE

L'événement était suffisamment historique pour ne pas le publier. Depuis cinquante-sept ans que le village de Veytaux avait décidé de faire cavalier seul. Une initiative visant à lancer un processus de fusion avec Montreux, a été acceptée par plus de 70% du corps électoral le 25 novembre 2018.

En 2021, lors des élections législatives, la population a pu à nouveau exprimer son vœux de faire avancer les choses.



Photo du moment historique de la remise de la récolte des signatures, 30 avril 2018. Réf 24H.

C'est massivement qu'elle s'est prononcée en élisant au premier tour 29 Conseillères et Conseillers inscrits sur la liste de Veytaux son Avenir, ouverte à l'étude de fusion. A force d'interpellations, de motions, les choses ont pu avancer et aboutir sur le projet qui nous est soumis.

Section Voirie et cours d'eau : synergies et propositions en cas de fusion

Les employés de voirie de Veytaux rejoindraient le personnel du secteur de Territet-Veytaux.

L'ensemble des parcours des balayeuses (machines) de Montreux serait revu et redécoupé. La zone de Veytaux serait intégrée dans les tournées ordinaires.

L'objectif serait soulager ces collaborateurs afin qu'il puisse se consacrer à d'autres missions. (*Fleurir les quais et les zones de notre territoire ?*)

Avec l'ajout des quais de Veytaux, il y aura une continuité des quais de Montreux en direction du Château de Chillon.

L'équipe des jardiniers de Territet, deviendrait l'équipe de Territet-Veytaux. Cette équipe serait basée à Veytaux la commune actuelle possède des locaux plus adaptés qu'à Territet. Le matériel de Veytaux serait repris par l'équipe.



**POUR NOS ESPACES VERTS,
NOTRE VOIRIE,
DU NOUVEAU ? QUE DU POSITIF !**

ET NOS IMPÔTS ?

Impôts sur le revenu

Les Veytausiennes et Veytausiens verront **leur taux baisser de 2,5%**.

Même si cette baisse n'est pas significative, elle ne sera pas négligeable pour de nombreuses familles veytausiennes.

L'impôt sur les successions:

En ligne ascendante, (ce qui n'est heureusement que très rarement le cas) le taux de Veytaux passera de 0,50 à 1,00 CHF

En ligne descendante, Le taux passera de 0,00 à 0.80 CHF.

MAIS, comme nous le démontrons sur notre site, cet impôt n'affectera réellement que les plus grosses fortunes, **dépassant au moins le million net de succession.**

Est-ce donc un argument contre la fusion ?



Et si le défunt a terminé sa vie dans un EMS montreusien ? Il est bon de savoir que :

Tout séjour dans un établissement médico-social fonde systématiquement un domicile fiscal lorsque le centre des intérêts vitaux de la personne qui y réside s'est déplacé dans la localité de cet établissement et que les circonstances montrent que la durée du séjour à cet endroit est indéterminée.

A ce moment là, l'impôt sur la succession sera effectivement dû ... à Montreux !

Par contre, un impôt perçu sur la Commune de Veytaux sera certainement aboli: l'impôt sur les divertissements.



La Municipalité, dans son budget, présente cet impôt comme une taxe perçue sur les entrées du château de Chillon et sur le musée du fort de Chillon. **Elle omet de vous dire que cet impôt est perçu sur le prix des entrées et des places payantes : 100 cts**

Notamment pour :

Les concerts, conférences, expositions, représentations théâtrales ou cinématographiques et autres manifestations musicales, artistiques ou littéraires; les manifestations sportives avec spectateurs; les bals, kermesses, dancings; les jeux à l'exclusion des sports. Exceptions ? : **Aucune exception n'est notée !**

Donc, pour chaque entrée à une de ces manifestations, vous devez payer, pour chaque membre de votre famille, 1 franc pour maintenir notre Commune à flot. Budget pour 2024 350'000.00 CHF (dont c'est vrai la très grande partie provient du Château et du Musée ... mais il y a beaucoup de familles avec enfants qui y vont ... pour des manifestations locales.

ET NOS FORETS ? DU NOUVEAU ? QUE DU POSITIF !



L'objectif est la simplicité dans la gestion des forêts en profitant des synergies potentielles.

Tous les emplois seraient maintenus et les équipes regroupées au sein d'une entité unique, selon l'organigramme actuel de la section forêt de Montreux.

Une augmentation des ressources humaines et du matériel devraient faire l'objet d'une étude afin d'atteindre les objectifs des plans de gestion.

Les particularités du territoire devraient être prises en compte dans l'organisation des chantiers et des équipes de manière à favoriser l'efficacité

De par leur similitude, l'exploitation des forêts des deux communes pourrait facilement être regroupée, ce d'autant plus que les forêts sont exploitées conformément aux directives des plans de gestion établis.

Une gestion plus rationnelle pourrait se mettre en place, notamment concernant la fermeture des routes, etc.

Comme les possibilités de coupe ne sont pas atteintes, même en sous-traitant certains chantiers, l'addition des forêts pourrait justifier un renforcement humain et matériel.

Le développement de ces ressources internes permettrait de mieux assurer l'effet protecteur à long terme de nos forêts et d'atténuer une carence en matière de soins aux jeunes peuplements.

Des partenariats seraient à maintenir, voire à développer avec la commune de Villeneuve.

Veytaux possède moins de matériel spécifique (par ex. tracteur forestier).

**QUOI ! ON AURAIT PLUS
D'ADMINISTRATION A VEYTAUX**

**Mais personne n'en
sait rien ! Ce sera à la
future Municipalité de
décider qu'est ce qui
sera le mieux pour la
population**

**Dis-moi, tu y vas
souvent au greffe ?**

**Non je suis d'accord ... et les
horaires d'ouverture ne
m'arrangent pas vraiment**

**Bien sûr
que ça fera un petit
changement, mais le site
internet sera aussi plus
accessible, plus complet
donc plus facile d'accès
pour nos jeunes**



Oui c'est vrai, ils l'ont écrit dans le rapport, qu'une réflexion spécifique aurait lieu concernant l'affectation et l'utilisation future des locaux de l'administration communale de Veytaux. Moi je leur fais confiance.

Oui !

**nous garderons une administration de
qualité et proximité !**

Elle sera juste déplacée

**Des heures d'ouverture plus étendues,
même s'il faudra se rendre à Montreux.**

**Il faut quand même reconnaître que
l'on va plus souvent à Montreux
qu'au greffe de Veytaux !**

**Actuellement, personne ne peut
confirmer la future destination de
notre bâtiment communal. Nos
autorités auront plus d'un an pour
en discuter et déterminer la
meilleure affectation pour celui-ci.**

